



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAYOTTE

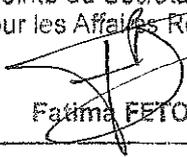
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR
LES AFFAIRES RÉGIONALES

DÉCISION

Réunie le 26 juillet 2018 à la préfecture de Mayotte, la commission territoriale d'organisation des activités commerciales et artisanales du département de Mayotte a accordé l'autorisation d'exploitation commerciale sollicitée par Madame Hélène BERNARD au nom et pour le compte de la société par actions simplifiée pour le projet d'ouverture d'un magasin Bureau Vallée Petite Terre à Labattoir, dans la commune de Dzaoudzi-Labattoir (97610), représentant une surface globale de vente de **225 m²**.

La présente décision sera affichée pendant trois mois, à compter du 1^{er} août 2018, à la mairie de Dzaoudzi-Labattoir, et publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à Mamoudzou, le 26 juillet 2018

L'adjoints au Secrétaire Général
Pour les Affaires Régionales

Fatima FETOUHI